

# **SOUFFRANCE AU TRAVAIL**

**Au CHU de Clermont-Ferrand, le maître mot est « économie » mais le gâchis humain lui est quotidien !**

Pour faire face à la dégradation des conditions de travail, nos directeurs ont des solutions sur lesquelles on peut s'interroger :

Pour limiter l'absentéisme : **Faire contrôler les personnes en arrêt maladie !**

Pour limiter l'épuisement : **Inciter les agents à suivre des formations sur les risques psychosociaux !** On veut vous rendre individuellement responsable des incompétences dans la gestion du personnel.

Pour lutter contre la souffrance au travail : **Réfléchir encore et encore !** après le rapport SECAFI et les multiples CHSCT sur le sujet, une enquête de plus via internet sur le ressenti des personnels a été diligentée. Pendant qu'ils enquêtent, ils gagnent du temps au lieu d'apporter des solutions.

**POURTANT LES INDICATEURS DE STRESS SONT DANS LE ROUGE** : l'enquête de la Direction dit : 213 agents au bord du burn out total, 62% des agents en épuisement professionnel dont 32,6% en épuisement inquiétant, 79% des agents souffrent d'un manque de reconnaissance de la part de l'institution... N'est-ce pas ce que nous dénonçons depuis plusieurs années ? Mais aussi : niveau d'absentéisme record, augmentation des visites spontanées à la médecine du travail, tentatives de suicide, conflits entre agents dans les services...

**Monsieur le Directeur vous ne pouvez plus dire que vous n'êtes pas au courant, Agissez et vite !**

## **Ne nous trompons pas de cible !!!**

**C'est bien la politique de l'établissement qui est pathogène. C'est bien l'établissement qui manque à ses devoirs de protection des travailleurs !**

**CE NE SONT PAS LES AGENTS QUI DYSFONCTIONNENT.**

Le CHU doit respecter ses obligations légales en appliquant les principes généraux de prévention du Code du Travail : « combattre les risques à la source » et « prendre des mesures de protection collectives en leur donnant la priorité sur les mesures de protection individuelles ».

**La direction a d'autres priorités financières :**

Au fil des ans, la part budgétaire consacrée aux frais de personnel s'est considérablement réduite au point de ne plus suffire à la rémunération d'effectifs nécessaires. Alors, la direction choisit de ne plus respecter la législation du travail en invoquant abusivement la « raison de service » et en la détournant de son sens.

**OSEZ DIRE NON ne répondez plus au téléphone**, la direction sera bien obligée de créer les pools de remplacement nécessaires pour l'absentéisme impromptu ! **Et elle remplacera à 1 pour 1 l'absentéisme connu !**



## **Les priorités de la direction doivent changer !**

Il faut :

- des effectifs en adéquation avec les besoins et en tenant compte de l'absentéisme,
- Une Gestion des Ressources réellement « Humaines ».

**Vous avez le pouvoir de relever la tête !**

**Mobilisez-vous !**

**Votez SUD ! Adhérer à SUD, le syndicat qui ose dire et agir !**